



Rueil le 14 décembre 2018

BNP Paribas Factor.
Direction Générale

Objet : demande de Rendez-vous.

Madame, Monsieur

De nombreux collaborateurs de BNP Paribas Factor ainsi que l'intersyndicale du Groupe BNP Paribas, nous ont informés que la direction de BNP Paribas a annoncé, en séance du Comité Centrale d'Entreprise, sa décision de contribuer à l'effort d'amélioration du pouvoir d'achat demandée par le Président de la République.

Dans le contexte des événements sociaux liés au pouvoir d'achat que traverse la France entière, BNP PARIBAS a pris la décision de verser à fin décembre une prime de 1000€, en complément des 500€ (chargés) ou 300€ (non chargés) déjà distribués à l'issue des dernières négociations relatives à la NAO.

A cet effet, afin d'étudier ensemble, la possibilité du versement d'une prime pour les collaborateurs de BNP Paribas Factor en profitant du contexte favorable, à la fois pour les collaborateurs, avec la défiscalisation, et pour l'entreprise, avec la désocialisation des charges, nos organisations syndicales respectives SNB BNP Paribas Factor, et FO BNP Paribas Factor souhaitent vous rencontrer **le jeudi 20 décembre** à la suite de la Réunion du comité d'Entreprise.

D'ores et déjà, nous vous exprimons notre souhait de voir proposer une prime exceptionnelle de 1500€ pour les collaborateurs de BNP Paribas Factor, dont le montant nous semble cohérent par rapport aux bénéfices dégagés par l'entreprise en 2017.

Nous pensons qu'une telle somme donnerait un signal fort aux collaborateurs de la part de leur employeur, et correspondrait à la hauteur des ambitions que BNP Paribas Factor s'est toujours fixé en matière de préservation de son socle social, dont nous avons bien besoin dans le contexte de l'actualité du moment.

Dans l'attente de vous rencontrer Madame, Monsieur, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Gilles Louis-Eloi
Délégué Syndical SNB

Arsène BIDIET
Délégué syndical FO